



Master Droit des affaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des affaires. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029567

HAL Id: hceres-02029567

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029567>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Demande n°S3100017246

Domaine : Droit et science politique

Mention : Droit des affaires

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

- Points forts :
 - La réputation des diplômes délivrés établie depuis longtemps et fort justifiée.
 - Le dynamisme des équipes pédagogiques se traduisant par une forte réactivité pour s'adapter à la demande.
 - La recherche d'adéquation des formations à l'évolution du marché du travail afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.
 - L'existence de cursus bi disciplinaires (droit et économie, droit et gestion, droit et histoire de l'art) afin de répondre à une demande de plus en plus importante de double compétence.
 - La création de formations pointues permettant aux étudiants d'acquérir une spécialité mais également d'évoluer tout au long de leur vie professionnelle.
 - L'ouverture à l'international par le biais de délocalisations et d'accords de partenariats.
 - Des contenus des formations cohérents et révélant une bonne coordination et une bonne complémentarité entre universitaires et praticiens.
 - Une équipe pédagogique de haut niveau.
- Points faibles :
 - Les conventions et accords d'entreprises à tenter de conclure.
 - Les données chiffrées sont insuffisamment précisées dans le dossier et notamment en ce qui concerne l'insertion professionnelle des étudiants.
 - La faiblesse du dispositif d'évaluation.

Avis par spécialité

Droit des affaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une bonne approche de l'environnement du monde des affaires.
 - Un diplôme faisant intervenir des universitaires de très haut niveau auxquels sont associés des praticiens et des professeurs étrangers.
 - La très grande variété de conférences.
 - L'adossement à des centres de recherche actifs et reconnus.
 - Des cours originaux, peu fréquents dans les autres formations du même type.
 - Des enseignements de haute technicité et présentant un fort intérêt.
 - L'offre diversifiée d'options possibles.
- Point faible :
 - Un suivi insuffisant des étudiants après l'obtention du diplôme, en dépit de la difficulté à le réaliser.
- Recommandation :
 - Précisions à apporter : par exemple, que contient précisément le cours de droit des ressources naturelles ?

Droit financier

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une grande spécialisation.
 - Une formation très ciblée sur le droit financier et les opérations de marché dans laquelle interviennent des universitaires de haut niveau appartenant à l'établissement ou à d'autres établissements et des praticiens.
 - Une formation permettant de développer une recherche universitaire en droit financier, domaine où la doctrine juridique française doit prendre sa place.
 - L'adossement à des centres de recherche actif et reconnus.
- Points faibles :
 - Peu de cours dispensés différents.
 - Il n'existe pas d'options ou de choix entre les cours.
- Recommandations :
 - Offrir aux étudiants le choix de quelques conférences complétant ou élargissant la formation ; il est probable qu'elles existent mais elles n'apparaissent pas dans le tableau de l'organisation des enseignements.
 - Un dossier qui devra être mieux précisé sur les raisons des choix restrictifs effectués, que les besoins de la vie active n'expliquent pas complètement.
 - Ne faudrait-il pas prévoir plus de séminaires de dix heures en élargissant certaines thématiques, voire en les mutualisant ?



Droit des affaires et fiscalité

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une spécialité attractive à deux branches, « Contrat, marché, société » et « Droit des cessions et des restructurations d'entreprises », dont la seconde délivrée conjointement avec HEC.
 - La bonne complémentarité entre universitaires et praticiens.
 - Un diplôme qui répond aux attentes des professionnels.
 - La bonne insertion professionnelle.
 - L'existence de deux parcours originaux et prometteurs eu égard aux besoins futurs de la vie pratique.
 - Le cours de comptabilité est bienvenu.
- Point faible :
 - Un parcours peut-être trop centré sur quelques matières ?
- Recommandations :
 - Les conventions ou partenariats sont à développer avec les banques et autres acteurs du marché.
 - La mutualisation d'un ou deux cours est-elle possible ?

Droit bancaire et financier

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - La complémentarité entre universitaires et praticiens de très haut niveau.
 - La forte cohérence du contenu.
 - Une formation très professionnalisante.
 - La grande spécialisation de ce diplôme.
 - L'accent est mis sur les aspects « Financement ».
 - Le souci du niveau linguistique des étudiants.
- Point faible :
 - Un dossier qui aurait pu être développé, mieux précisé notamment en ce qui concerne les emplois obtenus, de fait, par les étudiants.
- Recommandation :
 - Les conventions ou partenariats avec des acteurs de la vie active sont à créer.

Droit de la globalisation économique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une formation de haut niveau très axée sur les relations juridiques internationales, qui comporte des enseignements bilingues et a fait ses preuves depuis plusieurs années.
 - Le partenariat avec l'Institut d'études politiques de Paris.
 - Des cours originaux et peu dispensés dans des formations proches dans d'autres facultés.
 - La maîtrise de l'anglais indispensable étant donné l'existence de cours étranger.
 - La diversité des enseignements.
- Points faibles :
 - L'appellation du diplôme n'est pas très évocatrice pour certains étudiants.
 - La nécessité de tenir compte de l'impact de la crise économique.



- Recommandation :
 - Le placement effectif des étudiants sur le marché de l'emploi doit être indiqué plus clairement.

Droit du commerce électronique et de l'économie numérique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une formation correspondant aux besoins actuels de la vie pratique.
 - Des cours en parfaite adéquation avec l'objectif poursuivi.
 - Les aspects techniques comme relationnels envisagés et se complétant judicieusement.
 - Cette spécialité permet à des juristes de se spécialiser en droit du commerce électronique et de l'économie numérique, domaine correspondant à une demande effective et importante (et pas seulement à l'engouement des étudiants pour les nouvelles technologies).
 - Une approche quasi exhaustive des questions liées au commerce électronique et à l'économie numérique.
 - Une formation très professionnalisante.
- Recommandation :
 - Le suivi du placement précis des étudiants doit être indiqué plus clairement.

Marché de l'art

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Ce master s'inscrit dans le prolongement des diplômes à double composante.
 - Le partenariat avec le ministère de l'intérieur et le Musée du Louvre et l'École d'architecture de Versailles.
 - Une formation originale répondant à des besoins nationaux et à des demandes internationales (institutions culturelles, musées, administrations culturelles...).
 - Les origines universitaires et géographiques des étudiants très diversifiées avec des cursus variés (juridiques ou études d'histoire de l'art) qui font état le plus souvent d'expériences professionnelles.
 - Les stages et les enseignements obligatoires.
- Point faible :
 - L'ampleur, sur la durée, des débouchés annoncés est peut-être relative. Un bilan particulièrement strict de l'insertion des étudiants devra être effectué.
- Recommandation :
 - Les aspects théoriques de la matière sont à renforcer.

Droit international et européen des affaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Une filière délocalisée : l'Université égyptienne du Caire.
 - Les enseignements fondamentaux, les enseignements spécialisés et les enseignements d'initiation aux techniques et aux instruments professionnels.



- Points faibles :
 - Une formation dont le contenu apparaît un peu redondant par rapport à d'autres déjà existantes au sein de la Faculté, en dépit de la spécificité affichée.
 - Le dossier ne renseigne pas sur la coordination entre les intervenants universitaires (français et égyptiens) et les praticiens.
 - La difficulté de se faire une idée précise de son impact réel.
- Recommandation :
 - Mieux renseigner l'impact de la spécialité.

Opérations et fiscalité internationales des sociétés

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Une formation pointue axée sur la pratique de la fiscalité et du droit international des sociétés avec de larges perspectives d'insertion professionnelle dans un contexte de restructuration des entreprises.
 - Une offre originale et innovante (peu ou pas de formations similaires dans l'offre du PRES de l'Académie).
 - La cohérence du contenu et la complémentarité entre universitaires et praticiens.
 - Des cours de qualité, très spécialisés mais en adéquation avec la réalité du marché.
- Point faible :
 - La nécessité de vérifier l'attractivité du diplôme auprès des étudiants et des professionnels.
- Recommandation :
 - Apprécier la pertinence du diplôme et l'insertion des étudiants dans la durée.

Droit des entreprises en difficulté

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - L'évolution d'un DU dont le succès est établi, vers un M2 ne peut qu'accroître la notoriété de cette formation qui a déjà reçu le soutien actif des praticiens (notamment soutien financier) et dont les étudiants sortants n'éprouvent guère de difficultés pour s'insérer dans le monde professionnel.
 - La formation est bien structurée.
 - L'approche du droit des entreprises en difficulté apparaît complète ; les problèmes sont évoqués dans toute leur dimension.
 - La thématique, parfaitement en adéquation avec les besoins de la vie des affaires.
 - Un diplôme peu coûteux étant donné la prise en charge de différents aspects, notamment par la CDC et le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires.
- Points faibles :
 - Le manque de recul puisqu'il s'agit d'une création.
 - L'attractivité est à vérifier mais fort probable.
- Recommandation :
 - Apprécier la pertinence du diplôme et l'insertion des étudiants dans la durée.



Sécurité du patrimoine

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

- Points forts :
 - Une formation unique dans le monde universitaire, ouverte en formation continue à des professionnels dans les musées et administrations (cadre national et international) ; le contenu est parfaitement adapté aux problèmes liés à la sécurité du patrimoine et répond aux demandes des professionnels.
 - Le partenariat avec le Musée du Louvre et avec l'Ambassade des Emirats Arabes Unis.
 - Les interventions de personnalités françaises et étrangères et des visites extérieures *in situ*.
 - Un diplôme destiné à répondre à une demande précise des acteurs économiques. La perspective d'emplois dans la Péninsule arabe (voire en Amérique-latine) qui doit, dans les années 2010-2015, voir émerger un ensemble de douze musées internationaux.
 - L'existence d'accords nationaux ou internationaux spécifiques, soit avec les musées publics ou privés, soit à travers les ministères de la culture de pays étrangers.
 - L'existence d'une demande des collectivités locales, des administrations centrales et des organisations internationales.

- Point faible :
 - Les cours de droit pénal et de droit des assurances sont à renforcer.

- Recommandation :
 - Apprécier la pertinence du diplôme et l'insertion des étudiants dans la durée.

Commentaires et recommandations

- L'intervention de cours annoncée en M1 (Le cours « Sûretés » passant en M1 et le cours « Contrats spéciaux » en L3) n'apparaît pas dans les tableaux d'organisation des enseignements (qui doivent sans doute reproduire l'offre du précédent contrat quadriennal). Est-elle néanmoins effective ?
- Prévoir une amélioration du dispositif d'évaluation et de suivi des étudiants.
- La mutualisation de certains cours est sans doute possible et à développer.